



Rue Jean Groslier - 63140 CHATEL-GUYON

Tél : 04.73.86.04.09

e-mail : ecolejeannedarc.chatel@gmail.com

Site de l'Ecole : <http://www.ecolejeannedarc-chatel.com>



Dossier d'inscription

Année scolaire 2019-2020

Joindre

1 photo

Format

Identité

Renseignements concernant l'élève

Nom de l'élève Sexe :

Prénom(s) (dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Département ou pays de naissance : Nationalité :

Classe et régime

CLASSE ENVISAGÉE POUR LA RENTRÉE

REGIME :

Externe

Demi-pensionnaire

PAI

OUI

NON

Renseignements concernant la scolarité antérieure

Années scolaires

Classes

Nom et adresse des établissements fréquentés

2017 - 2018

Renseignements concernant la famille

REPRESENTANT LEGAL 1

Nom

Nom de jeune fille

Prénom

ADRESSE COMPLETE

.....
.....
.....

Code postal

Ville

REPRESENTANT LEGAL 2

Nom

Nom de jeune fille

Prénom

ADRESSE COMPLETE

.....
.....
.....

Code postal

Ville

SITUATION FAMILIALE

MARIE PACSE VEUF DIVORCE SEPRE CONCUBINAGE

QUI EST LE REPRESENTANT LEGAL ?

Père et Mère Père Mère Tuteur

*Si parents séparés durant le temps scolaire, merci de préciser le mode de garde.
Joindre la copie de l'extrait de la minute stipulant la décision officielle.*

JOINDRE le REPRESENTANT LEGAL 1

JOINDRE le REPRESENTANT LEGAL 2

Téléphone du domicile

Téléphone du domicile

Portable

Portable

Mail

Mail

SITUATION PROFESSIONNELLE

SITUATION PROFESSIONNELLE

Profession

Profession

Code de la catégorie socio-prof. (1)

Code de la catégorie socio-prof. (1)

Téléphone du travail

Téléphone du travail

(1) Veuillez reporter le code correspondant à votre catégorie socioprofessionnelle)

10 AGRICULTEUR EXPLOITANT

48 CONTREMAITRE, AGENT DE MAITRISE

21 ARTISAN

52 EMPLOYE CIVIL—AGENT SERVICE FONCT. PUBL.

22 COMMERÇANT ET ASSIMILE

53 POLICIER ET MILITAIRE

23 CHEF D'ENTREPRISE DE 10 SALARIES

54 EMPLOYE ADMINISTRATIF D'ENTREPRISE

31 PROFESSION LIBERALE

55 EMPLOYE DE COMMERCE

33 CADRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

56 PERSON. SERVICE AUX PARTICULIERS

34 PROFESSEUR ET ASSIMILE

61 OUVRIER QUALIFIE

42 PROF. INFORMATION, ARTS, SPECTACLE

66 OUVRIER NON QUALIFIE

37 CADRE ADM. COMMERCE D'ENTREPRISE

69 OUVRIER AGRICOLE

38 INGENIEUR—CADRE TECHNICIEN ENTREP.

71 RETRAITE AGRICULTEUR EXPLOITANT

42 INSTITUTEUR ET ASSIMILE

72 RETRAITE ARTISAN - COMMERÇANT CHEF ENTREPRISE

43 PROFES. SANTE TRAVAIL SOCIAL

73 RETRAITE CADRE, PROFESSIONI NTERMEDIAIRE

44 CLERGE, RELIGIEUX

76 RETRAITE EMPLOYE ET OUVRIER

45 ADMIN. FONCTION PUBLIQUE

81 CHOMEUR N'AYANT JAMAIS TRAVAILLE

47 TECHNICIEN

99 NON-RENSEIGNEE (INCONNUE OU SANS OBJET)

NOM DU MEDECIN TRAITANT ET RENSEIGNEMENTS MEDICAUX COMPLEMENTAIRES A SIGNALER (allergies, contre-indications particulières

Fait à :

Le

Signatures obligatoires :

du Père

de la Mère

du Tuteur

(ou des responsables légaux)

Renseignements financiers

MODE DE PAIEMENT ?

Cochez votre choix

Nom / Prénom du (des) Parent (s) :

(S'engageant (nt) à s'acquitter de ses contributions sous le mode suivant :

- Chèques Prélèvement automatique sur 10 mois (joindre un RIB)

La facturation est établie en fin de chaque mois. Elle comprend les frais de scolarité, les prestations de cantine, garderie, TAP et peut inclure des frais annexes (fournitures scolaires, participations aux frais de sorties dites découvertes, piscine, sport, etc). Les prélèvements automatiques sont programmés vers le 10 de chaque mois. Les règlements par chèques seront exigibles 5 jours après la date d'édition de la note de frais.

Signature :

Pièces à joindre au dossier

- Photocopie du livret de famille Convention de scolarisation signée
- Le Règlement intérieur signé Photocopie des pages vaccins à jour du carnet de santé
- Photocopie des livrets scolaires 2017/2018 + de l'année en cours 2018/2019
(si autre établissement) (si nouvel élève)
- Photocopie de la Minute de séparation/divorce stipulant la responsabilité et le(s) droit(s) de garde
- Chèque de 20 Euros/enfant pour la validation de l'inscription (acompte déduit sur la prochaine scolarité du mois de septembre). *Chèque non remboursable si l'inscription n'est pas confirmée.*
- Certificat de radiation de l'ancien établissement RIB si prélèvements automatiques

Tout dossier incomplet ne sera pas traité
Merci de vérifier son contenu avant de nous le retourner

La liste des fournitures scolaires pourra être consultée
sur le site Internet de l'Ecole à compter du 2 juillet 2019

Rentrée : lundi 2 septembre à 8 h 40

DOSSIER A RETOURNER AVANT LE 28 MAI 2019